Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

Band: 10 (1971)

Heft: 39

Artikel: Nos 10 ans

Autor: Ney, Marcel / Monfrini, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-910294

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



A l'occasion de ce numéro jubilé, nous avons reçu plusieurs messages que nous sommes heureux de reproduire pour nos lecteurs.

Nous ne voudrions pas manquer de remercier leurs éminents auteurs de l'intérêt qu'ils portent à notre publication.

DU DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL A BERNE

Le COURRIER SUISSE fête, à l'occasion de la parution du présent numéro, son dixième anniversaire. Il a été ainsi pendant de iongues années un lien fort utile entre les membres des différentes communautés suisses de Belgique et du Luxembourg et il a par ailleurs souvent collaboré avec nos représentations dans ces deux pays. Nous lui transmettons aujourd'hui nos plus sincères remerciements pour sa fructueuse activité.

Dès le mois de juin 1971, le COURRIER SUISSE a accepté d'intensifier encore sa collaboration avec les autorités fédérales et le Secrétariat des Suisses de l'étranger. Il publiera désormais, quatre fois par an, des articles rédigés à Berne, à l'intention des différents journaux des Communautés suisses, par l'organisme précité et par certains départements de l'administration fédérale.

Les Suisses de Belgique et du Luxembourg seront ainsi périodiquement tenus au courant des principaux problèmes qui les préoccupent (AVS, etc.).

D'autres modifications importantes sont envisagées par Monsieur Jacques Pierrehumbert, le dynamique éditeur de votre revue et par ses dévoués collègues de la commission de rédaction. Nous tenons à leur dire ici combien nous apprécions leurs efforts et nous leur présentons nos meilleurs vœux pour la réussite de leurs intéressants projets.

Service des Suisses de l'étranger. Département politique Fédéral.

DE L'AMBASSADEUR DE SUISSE A BRUXELLES

Nos autorités fédérales, et tout spécialement le Département politique, ont de tout temps attaché une importance très grande aux publications périodiques des sociétés suisses à l'étranger. Tout d'abord, bien sûr, parce que ces publications constituent un lien indispensable entre nos compatriotes établis hors des frontières, mais aussi en raison du fait qu'elles permettent à ceux-ci d'exprimer leurs idées et leurs aspirations. le cas échéant aussi leurs soucis, voire leurs critiques. A cet égard, ces publications sont d'ailleurs une source d'information qui est d'autant plus précieuse, pour ceux qui ont la charge de gouverner, qu'elle est l'émanation des sociétés ellesmêmes, agissant en totale indépendance. Et cela est vrai aujourd'hui plus que jamais, puisque la Cinquième Suisse, dont on a souvent parlé dans le passé comme d'une chose un peu abstraite, est devenue, depuis le vote mémorable du peuple et des cantons des 15 -16 octobre 1966, une vivante réalité.

L'occasion m'est donnée, en ce jour de célébration du dixième anniversaire de la fondation du COURRIER, d'exprimer à tous ceux qui ont œuvré pour que toujours il paraisse, contre vents et marées, en dépit des difficultés de toutes sortes, un chaleureux merci. Mon sentiment est d'ailleurs, j'en suis certain, celui de tous ceux qui, au cours des années, tant en Belgique qu'au Luxembourg, ont été les lecteurs du COURRIER. Et je désire adresser aussi à ceux qui, malgré toutes les peines qu'ils se sont déjà données, vont assurer dès à présent la parution du COURRIER selon les idées nouvelles qui ont prévalu, dans le cadre d'une présentation encore meilleure et d'une documentation plus complète, un message d'encouragement et de gratitude. Qu'ils sachent que nos compatriotes seront nombreux à soutenir leurs efforts, heureux de pouvoir retrouver régulièrement, dans le fatras des innombrables papiers dont nous sommes chaque jour inondés, le solide et fidèle COURRIER, rajeuni et embelli, apte plus que jamais à remplir sa mission!

Je voudrais enfin exprimer ici le vœu que le COURRIER, dans le cadre du développement qui est prévu, puisse être d'une lecture intéressante non pas seulement par nos compatriotes, mais pour tous les amis de la Suisse, qui sont extrêmement nombreux dans ce pays où nous vivons et où nous sommes si généreusement accueillis. Nul doute, s'il en est ainsi, que le COURRIER constitue désormais non plus seulement un lien entre nos compatriotes, mais un éléments supplémentaire de rapprochement, s'ajoutant à tous ceux qui existent déjà, entre ce pays et le nôtre.

L'Ambassadeur de Suisse, H. Monfrini.

DU S.S.E. A BERNE

Au nom du Président de la Commission des Suisses de l'étranger, M. Louis Guisan, député au Conseil des Etats, du Président de la Nouvelle Société Helvétique, M. Jean-Claude Nicole, et du Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne, je tiens à présenter les meilleurs vœux à l'éditeur du COURRIER SUISSE et à sa Commission de rédaction pour les premières dix années de son existence au service de la communauté helvétique de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg.

Les publications telles que le COURRIER SUISSE ont une grande valeur et contribuent à réaliser d'une façon très heureuse et efficace les buts de l'Organisation des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique, soit de resserrer les liens entre les compatriotes émigrés et leur patrie et à les tenir au courant des événements suisses.

C'est surtout l'information réciproque qui contribue à faire des Suisses de l'étranger des citoyens à part entière et à établir une certaine compréhension entre eux et leurs compatriotes restés en Suisse.

Nous souhaitons donc plein succès au COURRIER SUISSE pour les années à venir et nous sommes à juste titre fiers de pouvoir collaborer régulièrement, grâce à la bienveillance de l'éditeur et au généreux appui du Département politique fédéral, à la rédaction des numéros spéciaux de ce sympathique journal. Nous sommes certains que cette collaboration nous permettra de maintenir les relations les plus amicales et les plus fructueuses avec nos six mille compatriotes de Belgique et du Grand-Duché et leurs différents groupements auxquels nous présentons nos vœux les plus sincères pour toutes leurs activités.

Nous tenons également à remercier M. J. Pierrehumbert, éditeur du COURRIER SUISSE et membre de la Commission de rédaction et MM. A. Berguer et J. Amman de tous leurs efforts dans le domaine de l'information, M^{11e} I. Frei et M. J.-C. Montandon, membres de la Commission des Suisses de l'étranger pour la Belgique, de leur travail efficace et leur dévouement.

Puisse enfin notre revue aujourd'hui en fête continuer à resserrer les liens également entre la Belgique, le Grand-Duché et la Suisse dans le contexte d'une Europe forte et prospère aussi bien dans le domaine culturel qu'économique et social.

Secrétariat des Suisses de l'étranger de la N.S.H. - Le Directeur Marcel NEY.

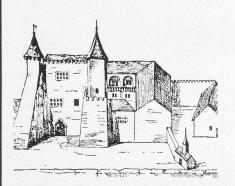
Un peu d'histoire Neuchâteloise Le Château de Vaumarcus

Vaumarcus, charmant petit village neuchâtelois, aux vignes bien exposées, se glisse entre le lac, le Jura et... le canton de Vaud.

Pourquoi parler d'un château dans ce numéro, simplement en l'honneur de la Belgique qui fête cette année ses propres châteaux; et pourquoi évoquer celui de Vaumarcus, parce qu'il est peu connu et qu'il symbolise pour l'éditeur une grande partie de sa jeunesse. A l'occasion de ce dixième anniversaire il aimerait offrir aux lecteurs du COUR-RIER SUISSE ces quelques lignes d'histoire neuchâteloise. Dans un numéro du « Musée Neuchâtelois » de 1864, M. de Mandrot suppose que le château de Vaumarcus fut construit au Xe ou au XIe siècle. A la place du château, il aurait existé auparavant un établissement romain, ainsi que semble le confirmer la « vi-de-l'Estra », route romaine conduisant d'Orbe à

rez-de-chaussée du donjon servait de prison et de cave. L'entrée primitive située au bord nord de la façade est à dix mètres du sol. L'entrée actuelle consiste en une tour à escalier polygone remontant probablement à la fin du XVe siècle. Les énormes contreforts de la facade côté cour donnent à ce château quelque chose de sévère. Au cours du XVIIIe siècle, les châtelains construisirent le « nouveau château », demeure rectangulaire placée à l'est du donjon. Cette demeure ne ressemble en rien aux villas de l'époque et se rapprocherait plutôt des maisons de campagne cossues des baillis bernois dans certaines régions du pays de Vaud.

Une vue datant de 1840 représente fort bien toutes les parties intéressantes du manoir, les tours à toits pointus, dont une à machicoulis, entre deux la tour non achevée, avec la gale-



Château de Vaumarcus, commencement du XVIIe siècle. Ancien dessin.

Noidenolex, dont les pavés sont encore bien visibles aujourd'hui.

Le centre du castel, à l'exception du rez-de-chaussée, est formé par le donjon à 3 étages, habitation irrégulière en rectangle, dont les murs sont de calcaire jaunâtre. Le côté ouest forme une lourde muraille à pilastre d'appui, sans fenêtres. Le



Château de Vaumarcus, fin du XVIIe siècle (côté Sud). Ancien dessin.

rie ininterrompue, elle aussi à machicoulis. Plus bas, une tour carrée et à côté l'habitation seigneuriale du XVIIIe siècle.

UN PEU D'HISTOIRE

L'histoire des premiers Seigneurs de Vaumarcus est couverte d'un voile et leur généalogie est assez incertaine